

**CONTACT PRESSE
IGN**

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

**CONTACTS PRESSE
CNES**

Alain Delrieu
01 44 76 74 04
alain.delrieu@cnes.fr

Pascale Bresson
01 44 76 72 07
pascale.bresson@cnes.fr

www.cnes.fr

Le CNES et l'IGN mettent en place un service qui facilite l'usage des images Pléiades par les utilisateurs français

Alors que le lanceur Soyouz tiré depuis le Centre spatial guyanais vient de placer le deuxième satellite Pléiades sur orbite dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 décembre, le CNES, l'agence spatiale française, et l'IGN ont mis en place un service pour faciliter l'usage des images Pléiades par les utilisateurs institutionnels français.

Le système dual Pléiades offre une avancée opérationnelle majeure grâce à une capacité d'acquisition de plus de 1000 images par jour (soit 400 000 km²) avec une précision permettant de cartographier la majorité des évolutions des territoires, tant anthropiques que naturelles. Pléiades permettra l'acquisition d'images sur n'importe quel point de la Terre, en urgence et quotidiennement pour les besoins de gestion de crise, comme sur des territoires étendus dans un laps de temps court pour la mise à jour des référentiels cartographiques et la maîtrise des ressources environnementales.

Dans le cadre de la délégation de service public confiée à l'opérateur commercial Astrium Geo Information Services, une part significative de la capacité de la constellation Pléiades a été réservée au secteur public, avec des conditions tarifaires préférentielles. Ces conditions traduisent une logique de couverture des seuls coûts de programmation et de fourniture des images brutes par Astrium Geo Information Services.

Compte tenu de leurs missions respectives, le CNES et l'IGN ont signé une convention de partenariat qui met en place un service pour optimiser et faciliter l'acquisition des images Pléiades par les institutionnels français et contribuer au renouvellement de la couverture du territoire national en imagerie. Le CNES est chargé du recueil des besoins de la communauté scientifique française et de l'exploitation du système. L'IGN recueille les besoins applicatifs des autres utilisateurs institutionnels civils français. Le CNES et l'IGN traduisent les besoins en demandes d'images adaptées, optimisent le carnet des commandes institutionnelles de programmation des satellites, et suivent son exécution auprès de Astrium Geo Information Services. L'IGN rend les images acquises sur le territoire national cohérentes avec le référentiel à grande échelle (RGE®) et diffuse les produits aux demandeurs au travers du Géoportail* en conformité avec les obligations de la directive européenne INSPIRE.

Ce partenariat CNES-IGN permettra de valoriser dans la durée l'investissement national consacré au développement du système Pléiades. Il s'inscrit pleinement dans la logique du plan d'applications satellitaires du ministère chargé de l'écologie.

 www.geoportail.gouv.fr

**Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.*



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable, à la protection de l'environnement et à la prévention des risques, à la défense et à la sécurité nationale, au développement de l'information géographique, à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière est un établissement public placé sous la tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.



À propos du CNES

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), le CNES (l'agence spatiale française) est chargé de proposer au gouvernement la politique spatiale de la France au sein de l'Europe et de la mettre en œuvre. À ce titre, il « invente » les systèmes spatiaux du futur, maîtrise l'ensemble des techniques spatiales, et garantit à la France l'accès autonome à l'espace. Acteur majeur de l'Europe spatiale, le CNES est force de propositions pour maintenir la France et l'Europe en tête de la compétition mondiale. La participation de la France à l'Agence spatiale européenne (ESA) est également assurée par le CNES. Il s'entoure de partenaires scientifiques et industriels avec lesquels sont réalisés les programmes spatiaux qu'il conçoit. Il est engagé dans de nombreuses coopérations internationales, indissociables de toute politique spatiale d'envergure.

Le CNES est placé sous la tutelle de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche